DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE PÉRIERS SUR LE DAN
14112

# ARRÊTÉ MUNICIPAL

Réglementant la circulation sur le territoire de la commune de Périers-sur-le-Dan

Le Maire de la commune de Périers sur le Dan,

**Vu** la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
**Vu** les articles R44, R225 et R227 du Code de la Route,
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967,
**Vu** les arrêtés subséquents portant sur la modification ou la révision des parties 1 à 8 du livre I de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 février 1988,
Vu la demande de l'entreprise NGE INFRANET en date du 27 novembre 2025.
**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité lors du déploiement Fibre Optique à la demande d'Orange. Intervention sur du Tirage de câble entre plusieurs chambres souterraines Trottoirs et Bas-côtés + Raccordement aérien sur poteaux existants avec nacelle réalisés par l'entreprise NGE INFRANET – IVRY – TSA 70011 chez SOGELINK – 69134 DARDILLY Cedex représenté par Madame SEGOUIN Elodie, de réglementer la circulation à Périers-sur-le-Dan, **chemin du Fond du Fonds / rue de Plumetot et rue de Colleville.**

## A R R Ê T E

**Article 1** : Pendant la durée des travaux qui se dérouleront du **15/12/2025 jusqu'au 15/01/2026, la chaussée sera alternée manuellement chemin du Fonds du Vas, rue de Plumetot et rue de Colleville.**

**Article 2** : Les dispositions visées à l'article précédent seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

**Article 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Calvados
- A la Gendarmerie de Ouistreham
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Calvados

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.
- Caen la mer,
- SDIS,
- Twisto et bus verts
- Habitants par le site

Fait à Périers sur le Dan, le 4 décembre 2025
Le Maire-Adjoint,

Fabrice LETELLIER

MAIRIE de PERIERS SUR LE DAN CALVADOS